

Programme de formation

Le solde de tout compte

Objectif de la formation

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Établir le dernier bulletin de paie et le solde de tout compte
- ✓ Calculer au plus juste les indemnités de rupture du contrat
- ✓ Appliquer le régime social et fiscal adéquat aux indemnités de rupture

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé

Programme

La dernière paie et les indemnités de fin de contrat : les calculs à effectuer

- Salaire brut à prendre en compte
- L'indemnité de préavis
- L'indemnité compensatrice de congés payés
- L'indemnité de licenciement
- L'indemnité de rupture conventionnelle
- L'indemnité de départ à la retraite
- L'indemnité de précarité
- L'indemnité de non-concurrence

Le régime social et fiscal des indemnités de fin de contrat et les limites d'exonérations

Les documents à remettre au salarié et délai à respecter

Intervenant



Philippe HINGAND,

Consultant et formateur en paie et charges sociales,
ancien inspecteur Urssaf

Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie et d'exemples concrets, avec des cas pratiques et des exercices.

Un support est projeté lors de la formation. Un livret pédagogique est remis aux participants au début de la formation.

Modalités d'évaluation


Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation.

Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.

En cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

 **Lundi 28 octobre 2024**
De 10h à 12h

 **2 heures**

 **Webinaire, à distance**
Interaction via le chat

 **Effectif non limité**

 **Collaborateurs comptables**

 **Adhérent/Correspondant :**
inclus

Autres publics :
50 € HT – 60 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85